

Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VIGILANCE ROUGE « CRUES » : POUR LIMITER LES DEPLACEMENTS, LE PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES DECONSEILLE AUX PARENTS D'AMENER LEURS ENFANTS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DES VALLEES D'ASPE, D'OSSAU ET DANS LE SECTEUR DE TARDETS DEMAIN, LUNDI 10 JANVIER

à Pau, le 9 janvier 2022 à 21h30

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques a décidé d'activer le centre opérationnel départemental (COD) cet après-midi à 16h30 à la préfecture des Pyrénées-Atlantiques afin de suivre l'évolution de la situation dans le département avec les services concernés: représentants des services de la préfecture, de la direction départementale des territoires et de la mer, du SDIS 64, du groupement de gendarmerie départementale, et du conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Au regard des prévisions météorologiques dans les vallées d'Aspe, d'Ossau et dans le secteur de Tardets, les déplacements doivent être limités au strict minimum.

Dès lors, il est déconseillé aux parents d'amener leurs enfants dans les collèges de Bedous, Arette, Arudy, Laruns et Tardets ainsi que dans les écoles de secteur de ces collèges.

Le préfet a également décidé d'annuler les transports scolaires pour ces collèges et les écoles des secteurs correspondants, ainsi que pour les transports scolaires de ces secteurs vers les lycées de Pau, de Mauléon et d'Oloron-Sainte-Marie.

Les parents d'élèves sont informés par sms par les autorités organisatrices de transports.

Néanmoins, afin d'assurer un accueil minimal pour les élèves qui se rendraient toutefois dans ces établissements par leurs propres moyens (collèges de Bedous, Arette, Arudy, Laruns et Tardets, et écoles de ces secteurs), ces derniers restent ouverts. Des personnels enseignants et administratifs seront présents.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tel: 06 26 14 12 79

Mél: pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

www.pyrenees-at lantiques.gouv.fr







Le Préfet des Pyrénées-Atlantiques appelle à la vigilance de tous et rappelle les consignes de sécurité suivantes :

- Je reste chez moi et je me tiens informé auprès des autorités
- Je n'utilise pas ma voiture.
- Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école.
- Je m'éloigne des cours d'eau, des points bas et des ponts et je rejoins le point le plus haut possible.
- Je me réfugie en étage, en dernier recours sur le toit, je ne descends pas dans les soussols
- J'évacue uniquement sur ordre des autorités en emportant mon kit d'urgence (cf. infographie annexée).

Quatre niveaux de vigilance



Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée pour la sécurité des personnes et des biens.



Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.



Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.



Pas de vigilance particulière requise.

Restez à l'écoute des informations transmises par la préfecture des Pyrénées-Atlantiques et tenez-vous informés.

Plus d'informations :

- Site internet de la préfecture : <u>www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr</u>
- Compte Facebook de la préfecture : https://www.facebook.com/Prefet64
- Compte Twitter de la préfecture : @Prefet64
- **Météo France :** https://vigilance.meteofrance.fr/fr/pyrenees-atlantiques
- **Vigicrues**: https://www.vigicrues.gouv.fr/ (service d'information sur le risque de crues des principaux cours d'eau en France)
- Etat des routes dans le département : http://inforoute.le64.fr